



Avis d'Appel d'Offres International (AAOI) - N°RVA/DG/CGPMP/3185/2024
Réf.: Acquisition et installation des équipements pour la digitalisation du GO-PASS

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation de Marchés approuvé à la DGCMP et publié sur le site web de l'ARMP : www.arpmp-rdc.cd.
2. La Régie des Voies Aériennes (RVA) S.A., dans le cadre de son budget 2024, a sollicité et obtenu des fonds propres afin de financer certaines acquisitions, notamment celles des Machines, Matériels et logiciel pour la digitalisation du GO-PASS (DAOI/ N°RVA/DG/CGPMP/3185/2024).
3. La Régie des Voies Aériennes (RVA) S.A. sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et installation des équipements relatifs à la digitalisation du paiement de l'IDEP passagers (GO-PASS) de la Régie des Voies Aériennes S.A. (RVA S.A). L'Appel d'Offres est à lot unique.
Les variantes ne seront pas prises en considération.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Régie des Voies Aériennes (RVA) S.A.**, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Gestion des Projets et de Passation des Marchés Publics (CGPMP/RVA). Sise Aéroport n° 548, Quartier N°dolo, Commune de Barumbu, B.P. 6574 Kinshasa 31 – RDC, Tél : (+243) 999413967, E-mail : cgmprrva@yahoo.fr ; de 8h30' à 12h00' et de 13h30' à 15 h 30' (heures locales, TU + 1).**
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. **Exigences administratives**
 Le soumissionnaire doit joindre à son offre les documents administratifs ci-après :
 - La copie des statuts de l'entreprise, (objet conforme à la spécification du marché) ;
 - La copie du certificat d'affiliation à la CNSS et l'attestation de régularité de paiement des cotisations à la CNSS pour les mois de juillet, août et septembre 2024 ;
 - La copie du RCCM ;
 - La copie de l'identification nationale harmonisée ;
 - Joindre à l'offre une copie du quitus fiscal en cours de validité, assorti des preuves des déclarations et paiements de l'IBP, de la TVA et de l'IPR pour les six derniers mois.
 - b. **Exigences financières**
 Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :
 - Avoir réalisé au cours de trois dernières années (2023, 2022 et 2021) un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent à au moins le double du montant de son offre ;
- Fournir des états financiers de trois dernières années (2023, 2022 et 2021) dûment certifiés par un Expert-comptable agréé par l'ONTEC ;
- Ne pas être en état de faillite (moyennant présentation d'un certificat de non faillite).
- c. **Exigences techniques et expériences**
 Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :
 - Avoir réalisé de manière satisfaisante un projet similaire au moins une fois au cours de dix dernières années (de 2014 à 2023), preuve à l'appui (PV de réception)
 - Fournir les preuves écrites que les équipements et le logiciel proposés sont conformes aux spécifications techniques exigées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
NB : Les Entreprises non établies en RDC doivent fournir les équivalents des documents susmentionnés (avec traduction française) légalisés auprès de l'Ambassade de la RDC établis aux pays du Soumissionnaires, conformément, à l'article 20 de l'ordonnance -loi n°66-344 du 09 juin 1966 relative aux actes notariés.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion, des Projets et des Marchés Publics de la Régie des Voies Aériennes, Avenue Aéroport n° 548, Quartier N°dolo, Commune de Barumbu, Kinshasa – RDC, contre un paiement non remboursable de dollars américains quatre-cent (400 USD) payable à la Banque, suivant la note de perception émise par l'ordonnateur de la DGRAD.**
 Le Document d'Appel d'Offres sera remis contre présentation de la preuve de paiement.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion, des Projets et des Marchés Publics de la Régie des Voies Aériennes, Aéroport n° 548, Quartier N°dolo, Commune de Barumbu, B.P. 6574 Kinshasa 31 – RDC, Tél : (+243) 999413967, E-mail : cgmprrva@yahoo.fr ; au plus tard le mardi 07 janvier 2025 à 12h00', heure locale (TU+1).** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Direction de la RVA, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, Avenue Aéroport n° 548, Quartier N°dolo, Commune de Barumbu, Kinshasa – RDC, le même mardi 07 janvier 2025 à 13h00', heure locale (TU +1).** Les offres doivent comprendre une garantie d'offre bancaire d'un montant équivalent à deux pourcents (2%) du montant du marché. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le **26 NOV 2024**

- **NGOMA MBAKI Léonard**

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Retour à la liste